

Compte rendu du Conseil Municipal du 31 juillet 2009

Modification des statuts St Joseph

Jean Claude Pons expose la demande de modification des statuts du Syndicat du Mont Joseph qui va déplacer son siège social à la mairie de Couiza. La proposition est votée à l'unanimité.

Informations sur les projets de lotissements Champ de Coutieux et Fontaine de Constance

Une rencontre a été organisée avec les lotisseurs Viscaino et Martinez afin de leur donner des avis et des préconisations allant dans le sens du PLU suite au rejet de leur demande de permis de construire.

Informations sur les subventions accordées ou refusées

Subventions Pont d'Espagne : refusées

Jean Claude Pons a insisté auprès de la préfecture sur la nécessité de ces travaux.

Le Conseil Général a assumé sa part et la Préfecture a proposé d'étudier la possibilité de débloquer une aide.

Schéma directeur de l'eau et de l'assainissement : refusé.

Point sur le projet de centrale photovoltaïque

EDF énergie nouvelle s'est montré très intéressé par le projet d'implanter une centrale Photovoltaïque sur la commune de Luc sur Aude. Vu le manque de diligence et le retard dans l'avancement du projet de Nass and Wind Jean Claude Pons propose d'envisager de travailler plutôt avec EDF. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Questions diverses

Maison de Callabat

Mr Ladjimi a manifesté son désir de vendre la maison suite au premier devis de démolition de Mr Martinez. Un délai lui est accordé jusqu'à fin août. Il propose de céder à la Commune le terrain que libérera la partie à démolir contre la prise en charge des frais de démolition. Cette espace donnera plus de largeur à la voirie. Le projet est mis à l'étude par le Conseil municipal qui va demander un nouveau devis de démolition pour la partie concernée.

Prix de mise en vente : 20€ le M2

Démission de Mr Pierre Boucabeille

Pour raisons de santé, Mr Pierre Boucabeille a démissionné du Conseil Municipal.

Station d'épuration

La vétusté des équipements de la station pose le problème du renouvellement du matériel.

Une expertise de toutes les pièces a été demandée aux ets Sale.

Diagnostic énergétique

Une étude a été menée pour évaluer l'énergie dépensée par le fonctionnement de la Commune. Elle englobe les différents bâtiments communaux y compris les bâtiments techniques.

Cette dépense s'exprime en terme de CO2 dégagé.

Actuellement la Commune produit 10 tonnes de CO2 (dont la moitié par la station) La norme est à 2 tonnes. Le remplacement de certaines pièces pourra sans doute diminuer cette production de CO2 et améliorer la consommation d'énergie.

Concert Karpatz Vendredi 7 Août 2009

Le vendredi 7 juin la Commune a reçu le groupe Karpatz dans le cadre de Musique et Patrimoine au domaine de Castillou à 21h.

Le Maire Jean Claude Pons